

# Commune de Parenty

## Procès verbal de la réunion du Conseil municipal séance du 18 février 2022.

**Le vendredi 18 février 2022, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.**

**Étaient présents :** Serge Depraïter - Marie Andrieu - Olivier Delseaux - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Marie-France Huchin - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf - Thomas Peron.

**Était absente excusée :** Carine Fourcroy qui a donné procuration à Serge Depraïter.

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 17 décembre 2021 étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

### **Parrainage élection présidentielle 2022**

M. le maire rappelle le calendrier des élections en 2022. Le 1er et 2ème tour de l'élection présidentielle se dérouleront respectivement les 10 et 24 avril suivis des législatives les 12 et 19 juin 2022.

S'agissant de la possibilité pour le maire de parrainer un candidat à la présidentielle, Serge Depraïter rappelle que le Conseil municipal de Parenty demeure apolitique. Toutefois, la participation des maires au débat démocratique demeure important. Il propose par conséquent aux membres du Conseil de se prononcer par un vote à bulletin secret quant à la nécessité de parrainer un candidat (oui-non) et, si tel est le cas, de désigner l'un de ceux qui a leur faveur. Le nombre de voix favorables au parrainage d'un candidat et l'absence de majorité autour d'un candidat rendant la démarche non objective, le maire décide en commun accord avec le Conseil de ne pas accorder parrainage.

### **Tenue du bureau de vote élections présidentielle et législatives**

La tenue du bureau de vote par les conseillers et la secrétaire de mairie pour les échéances électorales à venir s'établit selon les créneaux horaires suivants pour les deux échéances électorales à venir :

- 08h à 10h : Serge Depraïter, Thomas Peron et Philippe Duboëlle ;
- 10h à 12h : Michel Gourlain, Rémi Marbeuf et Frédéric Dupend ;
- 12h à 14h : Carine Fourcroy, Ludovic Lozinguez et Damien Leduc ;
- 14h à 16h : Élisabeth Lemor, Julien Mailly et Olivier Delseaux ;
- 16h à 18h : Marie-France Huchin Marie Andrieu et Marie-Anne Deruelle.

En cas de nécessité, Sébastien Hibon pourra être amené à se substituer à une personne indisponible.

De même, en cas de besoin, il est possible d'échanger un créneau horaire entre conseillers, charge à la personne concernée de s'organiser individuellement.

## **Recensement de la population**

Le recensement de la population placé sous la responsabilité de la commune et assuré par Véronique Moreau en tant qu'agent recenseur est désormais achevé. Philippe Duboëlle note avec satisfaction que 85 % des réponses ont été validées via Internet contre 17 % au cours du recensement précédent.

De cette enquête, il ressort que la commune compte désormais 549 habitants, 208 résidences principales, 18 résidences secondaires et 20 logements vacants. A noter que pour des raisons particulières, deux foyers n'ont pas participé à l'enquête.

## **Prévisions budgétaires 2022**

Après une année particulièrement active en termes d'investissement, l'heure est au bilan. Sur la base des estimations chiffrées par Serge Depraïter et Michel Gourlain, les engagements en termes de dépenses ont été respectés.

Pour 2022, les investissements devraient notamment porter sur la réalisation d'abribus à deux endroits prioritaires : devant l'école et au terrain de foot. De même, des travaux de réfection de voirie seront conduits afin notamment d'utiliser les subsides du plan de relance émanant de la Région.

Quant au dossier déposé auprès de la préfecture portant sur la réfection du mur du cimetière, de la restauration de panneaux en bois dans l'église ou du remplacement d'abribus, la réponse de l'Etat s'avère négative ; pour autant, une nouvelle démarche va être conduite auprès de la Fondation du patrimoine.

A l'occasion d'un tour de table, chacun est invité à s'exprimer sur les réalisations qui pourraient être mises en œuvre en 2022. Les propositions portent sur : la pose d'un filet en bordure du city-stade côté route afin de retenir les balles perdues et éviter tout risque d'accident ; la pose d'un éclairage solaire dans les espaces sensibles (abribus...) ; l'apport de graviers dans le cimetière ; la poursuite des travaux aux vestiaires (pose d'un carport, station d'assainissement, isolation...) ; l'étude de faisabilité du retrait des poteaux du milieu dans la salle des fêtes ; l'étude de faisabilité d'aménagement du premier étage de la bibliothèque.

S'agissant de la pose d'un filet en bordure du city-stade en vue d'éviter aux enfants de devoir récupérer des ballons sur la rue aux Hêtres, il est convenu d'établir un chiffrage, la décision définitive devant être prise après quelques mois d'exploitation.

Serge Depraïter suggère l'organisation d'une rencontre sur le terrain ouverte à l'ensemble des conseillers pour réaliser un état des lieux et quantifier les travaux à mettre en œuvre.

Quant à la requalification du centre du village, ce dossier qui va nécessiter une réflexion mais aussi des investissements importants a été confié à un bureau d'études et à un architecte qui ont reçu pour mission de faire des propositions, les conclusions de ce travail étant attendues courant mars.

Parallèlement, il faudra patienter jusqu'à la fin de l'enquête publique conduite dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLUi) et l'application du document programmée au printemps prochain. Charge ensuite au Conseil d'amender le projet.

## **Rallye du Touquet**

Comme en 2021, la prochaine édition du Rallye du Touquet qui se déroulera du 17 au 19 mars prochains, empruntera les rues de Parenty, ce sera le vendredi 18 mars prochain. Une buvette placée sous l'organisation des associations locales sera installée sur le terrain de foot.

## **Inauguration du city-stade**

Elle se déroulera le samedi 25 juin prochain à 11 heures. Au terme des allocutions par les autorités, un pot de l'amitié sera offert à la population. Sébastien Hibon propose de conduire des animations sur le terrain de foot avec la collaboration du Conseil junior.

## **Interventions diverses**

Michel Gourlain signale que suite aux observations portant sur la présence d'eaux usées à proximité de l'Esat, une rencontre a eu lieu en présence de M. Lamory en charge du service assainissement de la Com de com et de MG et du directeur de l'établissement. Le problème est lié à une panne de station d'eaux usées. L'Esat s'est engagé à faire le nécessaire pour remédier à ce problème. A terme, il est envisagé soit la création d'un fossé ou le passage d'un tuyau en face de l'habitation de M. Mille.

Rémi Marbeuf souhaite que des explications portant sur le budget soient apportées à la population. Ceci s'accompagne d'une difficulté majeure, celle liée à l'interprétation qui pourrait en être faite au regard de l'expérience passée, indique Philippe Duboëlle.

Olivier Delsaux propose la réalisation de devis auprès d'entrepreneurs spécialisés à propos de l'entretien annuel de la pelouse du terrain de foot.

Damien Leduc fait état de la satisfaction de ses grands-parents à propos de la remise d'un bouquet par la commune aux aînés dès lors qu'ils ont atteint leur 90ème anniversaire.

Marie Andrieu relaie la satisfaction des aînés qui ont reçu un colis pour Noël.

Julien Mailly souhaite qu'une réflexion démarre au plus vite dans le cadre de l'organisation des festivités 2022 (14 juillet, Illuminations...).

Sébastien Hibon souhaite que des messages de sensibilisation soient couramment diffusés auprès des détenteurs de chiens errants. Philippe Duboëlle souligne que le problème demeure récurrent et oblige à communiquer régulièrement sur Facebook Parenty mais avec peu de succès apparemment.

Suite à une remarque d'un habitant, Sébastien Hibon souligne l'absence d'un arrêt de bus pour les élèves du Lycée. Ce qui semble être le cas des villages alentours. Serge Depraïter s'engage à contacter le service transports de la Région à ce sujet.

Philippe Duboëlle indique que le site Internet village-parenty.fr est opérationnel depuis le 15 janvier. Le mois de janvier s'est également accompagné de la 7ème parution de La Gazette Parentoise. Il invite les membres du Conseil à lui faire part de leurs propositions dans une perspective d'amélioration.

Frédéric Dupend constate qu'au niveau de la rue de la Vallée, les busages donnant accès aux champs demeurent insuffisamment dimensionnés.

Serge Depraïter informe qu'en suite au courrier adressé aux organisateurs de Balade gourmande en vue de s'associer à la démarche, ces derniers ont décliné la proposition faite par le Conseil pour 2022 mais s'engagent à en discuter pour l'édition 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré